

## « LES CLUBS SPORTIFS DOIVENT ETRE PRÉSERVÉS DE L'EMPREINTE DU RELIGIEUX »

*TRIBUNE dans le Monde le 26 février 2020*

*Tout doit être mis en œuvre pour que les clubs sportifs continuent à assurer leur mission d'émancipation et de lutte contre les discriminations et le sexisme, estime le sociologue William Gasparini dans une tribune au « Monde », publiée le 26 février 2020*

Le 18 février 2020, Emmanuel Macron a présenté dans un quartier populaire de Mulhouse (Bourzwiller) sa stratégie de lutte contre ce qu'il nomme le « *séparatisme islamiste* » dans la République. Classé dès 2012 zone de sécurité prioritaire, ce quartier fait désormais partie des 47 quartiers de « reconquête républicaine ». Il est également l'un des 17 territoires de lutte contre la radicalisation où, depuis quelques mois, sont mises en place des cellules de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR).

Dans le discours du président, les associations sportives ont souvent été citées comme levier de la reconquête républicaine de ces quartiers difficiles. Dans le même temps, le milieu sportif est pointé du doigt par plusieurs rapports alertant sur les dérives communautaires.

Pourquoi cette focale sur le sport ? Les salles de sport dans les banlieues sont-elles devenues des lieux de l'entre-soi islamiste, comme l'affirment nombre d'élus politiques, consultants et experts ?

Le sport est historiquement et communément perçu comme un espace de métissage et un support du dialogue interculturel, et non comme un enfermement ou un lieu de prosélytisme religieux. Après la victoire en 1998 lors de la coupe du monde de football de l'équipe de France « black-blanc-beur », il a même été présenté comme un puissant ciment d'intégration pour des populations issues des immigrations et comme une voie de promotion sociale pour les « jeunes des cités ».

**« Les discours souffrent autant d'une surcharge idéologique que d'un défaut de travaux scientifiques »**

Ce paradigme est-il désormais obsolète ? Faut-il changer de regard et s'interroger sur la réalité du séparatisme islamiste dans le sport amateur de nos banlieues ? Des mineurs « sous emprise », c'est-à-dire radicalisés ou en voie de l'être, fréquentent-ils les clubs de sport et y exercent-ils une forme de prosélytisme ? Le phénomène est-il marginal, émergent ou installé ?

Sur ce sujet, les discours souffrent autant d'une surcharge idéologique que d'un défaut de travaux scientifiques. Ainsi, à ce jour, aucune étude sociologique sérieuse n'aborde la place du religieux dans le sport, qu'il soit de haut niveau ou amateur. Certes, la médiatisation accélérée du sport a placé sous les projecteurs la mise en scène par les sportifs de haut niveau de leur foi (signes de croix et gestuelles de la pratique religieuse musulmane – gestes mimant les ablutions, prières). Ils suggèrent un lien entre la réussite sportive (et sociale) et l'observance religieuse. Et en cela, ils sont imités sur les terrains du sport amateur.

Cet indéniable et visible surgissement du religieux dans la pratique et les espaces du sport justifie-t-il que le sport amateur soit présenté comme un potentiel vecteur de radicalisation et un secteur « à risque » pour la jeunesse ?

Déjà, dans les années 2000, le « sport communautaire » devient une question politique. A l'occasion de son audition devant la commission Stasi de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République (2003), le ministre des sports de l'époque, Jean-François Lamour, évoque « *le développement de clubs communautaires qui s'accompagne – fait nouveau – d'une logique de repli* ».

### « Phénomène nouveau »

En 2004, les renseignements généraux alertent sur le « *repli communautaire* » constaté au sein de certains quartiers sensibles. Ils y notent une forte concentration de familles « *cumulant les handicaps sociaux et culturels* » et le rôle croissant de prédicateurs islamistes radicaux, notamment des prêcheurs salafistes « *qui œuvrent dans le domaine sportif ou éducatif* ».

Pendant les dix ans qui séparent les émeutes urbaines de l'automne 2005 et les attentats de l'année 2015, la France voit se creuser dans certains quartiers paupérisés ces nouvelles lignes de faille avec l'avènement d'une version « intégrale » de l'islam, relayée sur les réseaux sociaux. Investir ces quartiers défavorisés devient un moyen pour des prédicateurs de détourner à leur profit l'un des lieux de la vie sociale de ces jeunes issus de l'immigration.

En juillet 2015, une note confidentielle rédigée par le service central du renseignement (SRCT) et intitulée « Le sport amateur vecteur de communautarisme et de radicalité » relève que des sportifs proches de la mouvance salafiste pratiquent leur religion de plus en plus ostensiblement dans les espaces du sport amateur et tentent d'imposer ces pratiques aux plus jeunes. Rendue publique, cette note a provoqué de nombreuses déclarations et commentaires politiques. En janvier 2016, Patrick Kanner (alors ministre de la ville, de la jeunesse et des sports) concède que la radicalisation dans le sport amateur est un « *phénomène nouveau dont on a peut-être sous-estimé l'ampleur* ».

### Outils de prévention inappropriés

Dans la précipitation, des outils de prévention, souvent inappropriés, seront élaborés par les fédérations sportives et le ministère des sports pour accompagner et former les éducateurs sportifs. Dans ce cadre, la pratique religieuse ostensible peut être interprétée comme un « signal faible » d'une radicalisation en devenir.

Toutefois, si l'on observe une intensification de la religiosité dans quelques clubs fréquentés par des sportifs de confession musulmane (demande de repas halal lors des déplacements sportifs, prières dans des vestiaires, port d'un bermuda long dans les douches collectives, refus de serrer la main d'une arbitre...), la radicalisation islamiste débouchant sur la violence demeure l'exception.

Ces revendications d'ordre religieux sont indéniablement la marque d'une confusion entre l'espace sportif et l'espace culturel, d'une absence de repères (que déplorent même des éducateurs de confession musulmane), d'une méconnaissance voire d'un refus des codes républicains et laïques.

Les demandes de séparation des sexes dans les piscines municipales et l'adoption de normes vestimentaires « conformes » à la religion (et au mépris des règlements intérieurs de ces établissements) en sont aussi un indice.

Comme l'école de la République, les clubs sportifs doivent être préservés de l'empreinte du religieux. Et tout doit être mis en œuvre pour qu'ils continuent à assurer leur mission d'émancipation et de lutte contre les discriminations et le sexisme.

**William Gasparini** est professeur à l'université de Strasbourg, coauteur, avec Fabien Archambault et Stéphane Beaud, de l'ouvrage « Le Football des nations. Des terrains de jeu aux communautés imaginées » (Éditions de la Sorbonne, 2018).